

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 09.09.2024 / 08

LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 39
Nombre de pouvoirs : 8
Absents sans pouvoirs : 22
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 09 septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 03 septembre 2024, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

- **Etaient présents** : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Daniel ANTOINE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Arnauld JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Charlotte CHEVALLIER, pouvoir à Mr Didier LALLIER
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Marianne FLORAT
- Mme Sylvaine HOULLEMARE, pouvoir à Mr Christophe LERNER
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS
- Mr Yohann-Cédric TELLIER, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN.

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Alain FOUQUET
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mme Virginie LAURO
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mme Pascale PAYNEL
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Emilie PIEDNOIR est désignée secrétaire de séance.

OPERATION DE RENOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES ET FACADES D'HABITATIONS

En date du 11 décembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau règlement de la charte des devantures commerciales et façades d'habitations.

Il a confié à la commission façades l'étude des dossiers. A la demande du Trésorier de Livarot, et conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit valider les propositions de la commission façades qui se réunira le 3 septembre prochain. Celle-ci propose d'attribuer à :

- La Civette, rue Maréchal Foch, Livarot, commune historique de Livarot – Pays d'Auge, subvention de 608,00€ pour la façade et de 500,00€ pour l'enseigne soit un total de 1 108,00€.
- La Maison Delogé, rue Marcel Gambier, Livarot, commune historique de Livarot – Pays d'Auge, subvention de 196,00 € pour la façade et de 500,00€ pour l'enseigne soit un total de 696,00€.

Le Conseil Municipal devra :

- Approuver les propositions de la commission façades ;
- Accorder les subventions énumérées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de la commission façades,
- **ACCORDE** les subventions énumérées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 10 septembre 2024.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20240916-2024-09-16-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2024